



COMMUNE
DE
CORBIÈRES

Commune de Corbières - Concept SENIOR + (mesures présentées lors de l'assemblée communale du 20.12.2021)

La Commission Senior +, en accord avec le Conseil Communal, organise plusieurs actions en faveur des aînés :

- Organisation de 3 après-midis récréatifs **SENIOR'CLUB** pour les aînés de la Commune (en mars, juin et décembre)
- Course des aînés en septembre
- Subvention communale de CHF 50. — en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un ½ tarif de transport public
- Subvention communale de CHF 300.— en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un abonnement général de transport public
- Mise en place d'une **PLATEFORME BENEVOLES :**

Dans le but de faciliter la vie des aînés, la Commission Senior+ ainsi que le Conseil Communal font appel à toute personne intéressée à donner de son temps et à se mettre à disposition des citoyens âgés de plus de 65 ans pour des transports, visites médicales, commissions, repas à domicile, promenades, visites à l'hôpital, etc.

Pour que ce service aux aînés se mette en route, il faut bien-sûr que des personnes s'investissent et s'annoncent comme bénévole. Ce service est rendu gratuitement. Seuls les frais de kilomètres parcourus (0.60 ct/km) seront remboursés par le bénéficiaire à la personne bénévole.

En guise de reconnaissance, la Commune versera un montant symbolique de Fr. 10.- par intervention à la personne bénévole.

Les citoyens qui souhaitent s'investir pour les aînés et ainsi faire vivre cette plateforme sont invités à s'annoncer auprès du secrétariat communal ou auprès de Mme Christine Borcard, Conseillère communale en charge de la Commission Senior+.

Corbières, le 31 janvier 2022